

Communiqué de presse
30 novembre 2022

83^{ème} séance de la Commission Swiss GAAP RPC du 29 novembre 2022

La troisième et dernière séance de la Commission d'experts de l'année 2022 s'est tenue à Zurich. Après l'achèvement des deux grands projets relatifs à la Swiss GAAP RPC 28 «Subventions publiques» et à la Swiss GAAP RPC 30 «Comptes consolidés», deux nouveaux projets techniques ont occupé le devant de la scène.

Procédure de vérification (PV) pour la Swiss GAAP RPC 16 «Engagements de prévoyance»

Après que la Commission d'experts a chargé le Comité d'experts en novembre 2021 de lancer une PV pour la RPC 16 «Engagements de prévoyance», Dr Silvan Loser, chef de projet désigné, a donné un aperçu de l'état actuel du projet. Outre la composition du groupe de travail qui débutera ses travaux au printemps 2023, il a présenté les premières priorités en termes de contenu. La PV se concentrera sur le traitement des plans de prévoyance étrangers ainsi que sur les informations à fournir, notamment en ce qui concerne les plans suisses, souvent essentiels. Dr Silvan Loser rendra compte des premières conclusions concrètes de la PV dans le courant de l'année prochaine.

Pour toute question ou suggestion concernant la PV pour la RPC 16 «Engagements de prévoyance», veuillez contacter :

Dr Silvan Loser, membre du Comité d'experts / responsable du projet, Fondation pour les recommandations relatives à la présentation des comptes, Tigerbergstrasse 9, 9000 Saint-Gall,
Tél. : 058 249 25 52.

Guide sur le rapport de durabilité

Depuis novembre dernier également, le professeur Reto Eberle s'occupe de la thématique très pertinente des rapports de durabilité. Les utilisateurs des RPC doivent pouvoir s'orienter plus facilement dans ces nouveaux contenus complexes grâce à un guide, le but n'étant toutefois pas explicitement d'élaborer une nouvelle recommandation. Le professeur Reto Eberle a esquissé pour la première fois les grandes lignes et les contenus possibles de ce guide. Le groupe de travail élaborera un projet détaillé au cours de l'année prochaine et le soumettra à la Commission d'experts pour discussion.

Pour toute question ou suggestion concernant le guide sur le rapport de durabilité, veuillez contacter :
Prof. Dr Reto Eberle, membre du conseil de la fondation / responsable du projet, Université de Zurich, chaire d'« Auditing and Internal Control », Plattenstrasse 14, 8032 Zurich, Tél. : 044 634 59 91.

Possibilité de corriger ponctuellement le contenu de différentes recommandations

En vue de la brochure RPC 2023, la Commission d'experts a déjà décidé, lors de sa séance du 24 mai 2022, de corriger des erreurs mineures au niveau de la forme. Lors de la séance d'hier, elle s'est penchée sur d'autres corrections ponctuelles, qui concerneraient toutefois plutôt le contenu. La discussion a permis de tirer des enseignements importants grâce à l'expérience variée des membres de la Commission d'experts et des observateurs. Les échanges se poursuivront l'année prochaine et la Commission d'experts décidera alors s'il convient de mener ou non une «petite» consultation avant la mise en œuvre.

Pour toute question complémentaire, veuillez-vous adresser à :

Prof. Dr Peter Leibfried, président de la Commission de la Fondation RPC, Fondation pour les recommandations relatives à la présentation des comptes, Tigerbergstrasse 9, 9000 Saint-Gall,
Tél. : 071 224 76 30